

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Pauget, Mme Anthoine, M. Bourgeaux, Mme Blin, M. Di Filippo, M. Meyer Habib,
 Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Thiériot, M. Boucard,
 Mme Gruet, Mme Louwagie, M. Neuder, M. Portier, Mme Tabarot, M. Fabrice Brun, M. Ciotti,
 Mme D'Intorni, M. Gosselin, M. Dubois et M. Viry

ARTICLE 2

Rédiger ainsi les cinq dernières colonnes de la seconde ligne du tableau de l'alinéa 2 :

«

22 244	23 124	24 224	24 874	25 504
--------	--------	--------	--------	--------

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli 1.

Depuis trop longtemps, les agents de police ou de gendarmerie nationales interpellent les parlementaires durant leurs visites de terrain pour leur faire part des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions.

Agressions, insultes, manque de reconnaissance ... l'étendue des atteintes qu'ils subissent est telle, que nous ne pouvons en dresser les contours.

Pourtant, c'est animé d'un courage exemplaire, qu'ils continuent de nous protéger sans relâche malgré des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Peu à peu, le vieillissement a laissé place à une certaine forme de vétusté dans nos commissariats de police et de nos casernes de gendarmerie nationales, qui est indigne du travail des hommes et des femmes qui veillent sur notre sécurité.

Or, les crédits sollicités par la présente loi de programmation prévoient d'affecter 300 millions d'euros à la rénovation et à la restructuration des seules structures de la gendarmerie nationale.

Devant l'évidence de l'insuffisance, nous devons être à la hauteur du dévouement de nos policiers et de nos gendarmes en leur offrant des conditions décentes de travail. C'est la première marque de courage que nous pouvons leur offrir.

Tel est le sens de cet amendement qui propose, en supplément des 300 millions d'euros dédiés à la politique de restructuration immobilière de la gendarmerie nationale prévus dans le rapport annexé, de lancer un grand plan de rénovation global des locaux de police et de gendarmerie nationales sur les cinq prochaines années, en prévoyant d'ajouter 150 millions d'euros de crédits annuels dédiés à l'entretien, à la rénovation, à la réhabilitation et à l'équipement des commissariats de police nationale, soit un effort de 750 millions d'euros sur la trajectoire budgétaire des cinq prochaines années.